

Mention d'information RGPD

Action SASPA CGSS Martinique

La Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne met en œuvre un traitement de lutte contre les fraudes portant sur les bénéficiaires du SASPA.

Le traitement a pour objectifs de s'assurer de l'existence réelle des personnes identifiées dans le fichier.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Mutualité Sociale Agricole est soumise.

Les catégories d'informations traitées, pour les Bénéficiaires du SASPA sont les suivantes :

- Matricule,
- Nom, Prénom,
- Date de naissance,
- Situation Familiale,
- Adresse postale

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter les données personnelles desdits assurés. Les informations du traitement seront conservées moins de 6 mois.

L'accès aux informations est réservé aux Services Contrôle Pilotage et CGSS Martinique.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'assuré, ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07